

MINISTÈRE de l'ÉDUCATION NATIONALE, et de la JEUNESSE

ACADEMIE D'AMIENS – DÉPARTEMENT DE L'OISE

**COLLÈGE
JEAN FERNEL**

47 Avenue Gambetta **60600 CLERMONT**

☎ 03.44.50.51.69

Ce.0601471z@ac-amiens.fr

<http://fernel.clg.ac-amiens.fr/>



PROTCOLE SANITAIRE
COLLEGE JEAN FERNEL CLERMONT
ANNEE 2020/2021
Mise à jour 18 JANVIER 2021.

PREAMBULE :

Suite à la situation sanitaire du pays lié au COVID 19, le collège FERNEL de Clermont sur décision présidentielle, applique le principe de l'accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Le nouveau protocole renforcé se voit mis en application à compter **du lundi 25 JANVIER 2021** jusqu'à une éventuelle demande de modification par le gouvernement.

Selon les prescriptions des autorités sanitaires, la limitation du brassage entre groupes d'élèves est requise. Le plan de continuité pédagogique continue à s'appliquer le cas échéant (fermeture de classes).

Les nouveautés de janvier 2021 :

- **Un point de vigilance est à porter sur la restauration scolaire.**
- **Une modification des cours d'EPS avec des règles sanitaires renforcées.**

LES PARENTS

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le collège. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (38 ° C ou plus), en cas d'apparition de symptômes, en cas de positivité au SARS COV2 de l'élève ou d'un membre du foyer, ou si il est identifié cas contact.

Il appartient aux parents de fournir les masques à leur enfant.

L'accès des parents ou accompagnateurs doit se limiter au strict minimum en respectant le port du masque et en réalisant le lavage des mains à l'entrée dans le hall du collège.

LES PERSONNELS

Les personnels sont invités à prendre leur température avant le départ pour le collège. Ils s'engagent à ne pas se rendre au collège en cas de fièvre (38 ° C ou plus), en cas d'apparition de symptômes, en cas de positivité au SARS COV2 pour lui ou d'un membre du foyer, ou si ils sont identifiés cas contact.

Les masques grand public sont fournis par l'Etat pour les personnels Education Nationale et par le conseil départemental pour les agents territoriaux.

LES GESTES BARRIERES

Les principes essentiels à respecter pour tous et par tous au sein du collège sont :

- **Le lavage des mains** : à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique selon les règles suivantes : :
 - ✚ A l'arrivée en classe (gel dans la salle)
 - ✚ Avant et après chaque repas
 - ✚ Avant et après chaque récréation
 - ✚ Après être allé aux toilettes
 - ✚ Avant de rentrer chez soi
- **Le port du masque** : il est obligatoire dans tout l'établissement (espaces clos et extérieurs) pour tout le monde (élèves, personnels et extérieurs)

La ventilation : les salles sont ventilés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant la pause méridienne, et le soir après les cours. Cette aération doit durer au minimum 15 minutes. et toutes les 2 heures. Elle peut être assurée par une ventilation mécanique.

Elle est l'affaire de **TOUS**. **Les agents territoriaux sont en charge du matin et du soir, les enseignants et AED au cours de la journée.**



LE BRASSAGE DES ELEVES

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents doit être appliqué.

- ✚ La circulation des élèves dans les bâtiments doit respecter le sens notifié dans le livret d'accueil. (rappel en annexe 1)
- ✚ Les déplacements doivent être limités organisés et encadrés. Il est donc attribué aux classes une salle. Les seuls déplacements se feront pour se rendre dans les salles techniques (musique, art plastique, sc phys, svt, technologie).
- ✚ La restauration scolaire doit être organisée en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes. Les élèves mangent par classe, chaque classe se voit affectée une table. Les tables sont désinfectées après chaque passage de classes et d'élèves. **Le dressage des plateaux est effectué par les agents : plateaux, couverts et pains. Les élèves portent le masque pour se déplacer dans le réfectoire et à table lorsqu'ils ne consomment pas.**
- ✚ Les récréations sont organisées en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières.

LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION

Les agents territoriaux assurent le nettoyage des locaux :

- ✚ Un nettoyage des sols et grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- ✚ Un nettoyage désinfectant de surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels, et autres espaces communs (poignées de de porte) est à réaliser plusieurs fois par jour.
- ✚ La restauration scolaire fonctionne avec installation des élèves par groupes classes, désinfection entre chaque classe, distribution individuelle du plateau, pain et couverts. Le micro-onde et fontaines à eau sont utilisables.
- ✚ L'internat accueille les élèves avec un protocole de nettoyage et de désinfection journalier et le port du masque des élèves et du personnel obligatoire sur tous les moments sauf au repas et au coucher.

L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS

La pratique de l'EPS fait l'objet selon les annonces gouvernementales du jeudi 14 janvier 2021 de règles sanitaires renforcées.

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux, dans le respect de prescriptions sanitaires renforcées. Les élèves pourront continuer, lorsque cela est possible à utiliser les équipements extérieurs (structures, équipements, capacités d'accueil, conditions climatiques)

Les activités sportives sont interdites en intérieur.

Les activités sportives sont autorisées sans port du masque à l'extérieur et dans le strict respect de la distanciation physique.

L'utilisation des vestiaires reste possible (sauf pour les installations fermées) dans les conditions actuelles (accès individuel, gel, port du masque, distanciation physique, sens de circulation, contact tracing)

Ces consignes s'appliquent également à l'association sportive.

ANNEXE 1

Classe	salle	escalier
6A	115	ROSE
6B	118	ROSE
6C	116	ROSE
6D	106	CENTRAL
6 ^E	225	ROSE
6F	222	ROSE
6G	223	ROSE
5A	206	CENTRAL
5B	207	CENTRAL
5C	208	CENTRAL
5D	209	CENTRAL
5 ^E	210	CENTRAL
5F	212	CENTRAL
4A	214	CENTRAL
4B	216	ROSE
4C	217	CENTRAL
4D	218	ROSE
4 ^E	219	CENTRAL
4F	220	ROSE
4G	221	ROSE
3A	200	BLEU
3B	201	BLEU
3C	202	BLEU
3D	203	BLEU
3 ^E	204	BLEU
3F	205	BLEU